



# PAYS PLAINE DE SAONE VINGEANNE

(Communautés de Communes Val de Vingeanne, Mirebellois, Canton de Pontailler/S, Auxonne Val de Saône)

Site internet : [www.pays-saone-vingeanne.fr](http://www.pays-saone-vingeanne.fr)

## Conseil d'Orientation de Pays du 9 juillet 2007

### COMPTE RENDU DE LA REUNION

#### Etaient Présents :

Madame Bailly, Melle Moniot. Messieurs Abbey, Bethenod, Brancourt, Charlot, De Broissia, Jouvenel, Malou, Pascal, Petit, Sanz, Vadot.

Animateurs : Mme Giraud, Melle Girodet, MM Lamy, Prost.

#### Etaient Excusés :

Madame Couturier. Messieurs Amiot, Bardot.

### Prochaine réunion : septembre

Le rapport d'évaluation a été distribué à chaque membre du conseil d'orientation.

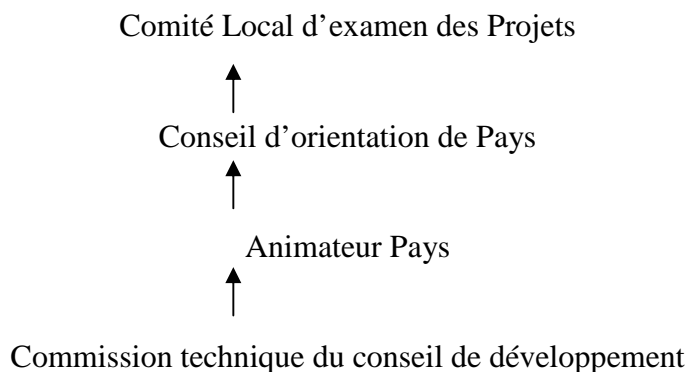
### 1) Organisation du Pays

L'évaluation du contrat 2005-2006 a révélé que l'organisation des instances du Pays n'était pas satisfaisante.

- ✓ Trois modes de fonctionnement sont proposés, la solution n° 3 est retenue par le conseil d'orientation.

Le conseil de développement a choisi la proposition n°3 lors de sa réunion du 4 juillet.

#### Instruction des dossiers : proposition n° 3



Les commissions du conseil de développement (économie ; tourisme ; cadre de vie ; vie culturelle, sportive et associative) vont donner un avis sur chaque dossier présenté et être force de proposition d'actions.

Un courrier sera rédigé afin de mobiliser les acteurs du territoire à participer à ces commissions thématiques.

## 2) Présentation des actions du futur contrat de Pays

Une présentation synthétique des actions est réalisée pour chaque thème et chaque orientation (orientations validées lors du précédent conseil d'orientation en date du 5 avril 2007).

### Remarques :

#### ➤ Economie, emploi, formation :

- rencontrer la boutique de gestion et examiner le rôle de chaque partenaire dans l'accompagnement des entreprises

#### ➤ Tourisme :

- création d'hébergements atypiques : M Jouvenel explique la nature de ce projet.

Les membres du conseil d'orientation demande que ce projet soit plus détaillé concernant le maître d'ouvrage, les lieux d'implantation et les modalités de mise en œuvre.

- le montant de la création d'un musée du maraîchage sera de près de 2 millions d'euros

- création d'un pôle de ressources touristiques : une réflexion doit être menée sur les modalités de ce projet

#### ➤ Cadre de vie :

- petit patrimoine : une questionnaire sera envoyé à chaque mairie pour recenser le petite patrimoine et les besoins de réhabilitation

- patrimoine : la ville d'Auxonne a déposé les projets suivants : « Réhabilitation des Halles dédiées au marché alimentaire » et « Rénovation, nettoyage, entretien, mise en valeur par éclairage nocturne des remparts des soupirs côté Saône de la Ville d'Auxonne ». (voir fiches en annexe)

- le montant de la halte garderie de la Communauté de Communes du Mirebellois va être modifié et porté à 185 000 € HT

#### ➤ Vie culturelle, sportive et associative :

- la programmation de la salle culturelle d'Auxonne est à inclure dans le contrat, un partenariat est de plus possible avec le conseil général via une convention.

- ✓ Les membres du conseil d'orientation sont d'accord pour retenir toutes ces actions dans le cadre du nouveau contrat de Pays.

### Prochaines étapes :

- formalisation de chacune des actions avec un maître d'ouvrage, le montant de l'opération notamment.

- présentation de toutes ces actions lors d'un conseil d'orientation en septembre

- négociation avec les partenaires

## 3) Intervention des partenaires

Un document synthétique est distribué sur les modalités d'intervention des partenaires financiers sur le contrat de Pays 2007-2013.

*Remarque :* une des thématiques d'intervention de l'Etat est la gestion équilibrée ressource en eau. Les membres du conseil d'orientation considèrent que cette thématique est gérée par les syndicats.

Le conseil régional va contractualiser le contrat avec les modalités suivantes :

- volet 1 : les priorités de la région

- volet 2 : vocations territoriales.

- ✓ Suite à la présentation des orientations et actions lors de la présente réunion, les membres du conseil d'orientation décident d'inscrire dans ce volet « vocations territoriales » les actions relatives au patrimoine et à la thématique vie culturelle, sportive et associative.

*Pour copie certifiée conforme,*

*A Pontailler-sur-Saône, le 12 juillet 2007*

*Le Président, Joël ABBEY*